

**CONCURRENCE  
DÉLOYALE**



# **Les entrepreneurs et les artisans du bâtiment sont victimes d'une concurrence déloyale en forte progression**

Le recours à des entreprises de travail temporaire ou à des entreprises de construction venues du sud ou de l'est de l'Europe signifie trop souvent :

- un Code du travail bafoué, tant sur la durée du travail que sur les droits des salariés applicables en France, notamment en matière de sécurité ;
- des salaires tirés vers le bas et des charges sociales payées ailleurs ;
- une absence de contrôles sérieux et de sanctions dissuasives.

## **LE BÂTIMENT VA PERDRE 40 000 EMPLOIS EN 2013**

**CONCURRENCE  
DÉLOYALE**



# **ÇA SUFFIT !**

**IL FAUT...**

- **ORGANISER DES CONTRÔLES CIBLÉS ET EFFICACES**
- **DURCIR LA DIRECTIVE EUROPÉENNE SUR LE DÉTACHEMENT DES SALARIÉS**



[www.lebatiment.fr](http://www.lebatiment.fr)

7-9 rue La Pérouse - 75784 PARIS Cedex 16

# Pétition nationale

Paris, le 5 novembre 2013

Madame, Monsieur,

Les artisans et entrepreneurs de la construction subissent depuis des mois une concurrence déloyale insupportable d'entreprises étrangères du sud et de l'est de l'Europe.

Ces entreprises qui pratiquent des salaires très bas et, pour beaucoup d'entre elles, bafouent les droits des salariés et toutes les règles sociales, notamment en matière de sécurité ou du temps de travail, faussent gravement la concurrence.

Nos entreprises et nos salariés sont en danger!

Alors que le bâtiment va perdre 40 000 emplois en 2013, il nous faut **réagir** très **fort** en exigeant :

- des autorités de Bruxelles, **le durcissement du projet de nouvelle directive européenne sur le détachement des salariés** ;
- du gouvernement français, **l'organisation de contrôles ciblés** et efficaces sur le temps et les conditions de travail.

**Vous partagez ce combat ? Vous pensez que nos demandes sont justes ? Merci de signer la pétition ci-dessous et de nous la renvoyer.**

Le site Internet [www.lebatiment.fr](http://www.lebatiment.fr) permet également à ceux qui le souhaitent dans vos entreprises, dans la profession, dans toute la filière et même au-delà de signer cette pétition.

C'est le moment de réagir en disant « **Ça suffit !** »

Nous devons mener ce combat pour préserver la pérennité de nos Entreprises et de l'Emploi.

Didier RIDORET

Coupons à renvoyer à la FFB, 7-9 rue La Pérouse - 75784 PARIS Cedex 16.

**Je soutiens le combat contre la concurrence déloyale étrangère.**



Nom, prénom : .....

Nom de l'entreprise : .....

Adresse de l'entreprise : .....

Fait à .....

Signature ou cachet de l'entreprise :

Le : .....